

## La Semine.

### Principal affluent de la Valserine.

---

Elle naît sur la commune des Hautes Molunes dans le Jura à 1230 m. d'altitude et porte le nom de la première ferme qu'elle côtoie, entre dans le département de l'Ain à 1058 m. passe dans la combe d'Orvaz, arrive à Saint Germain de Joux où elle reçoit le Combet, déversoir du lac de Sylans, le Tacon et vient se jeter dans la Valserine, après le pont de Coz.

Depuis 1507, il existait à Trébillet, des moulins situés sur la commune de Montanges qui appartenaient à la famille d'Echallon.

Au 19<sup>e</sup> siècle, le moulin à eau se répand, roues à augets et à palettes, sont utilisées pour transformer la force de l'eau captée en énergie mécanique.

La Semine, à la fin de son parcours, juste avant son confluent avec la Valserine, reçoit la source de Coz au débit important, environ 200 litres seconde, qui a été captée en partie pour alimenter en eau Bellegarde et Chatillon. L'érosion karstique, propre aux roches calcaires a provoqué la formation de circulations souterraines dans un réseau de grottes et la source de Coz est une résurgence d'une nappe d'eau souterraine qui se termine au Sud du massif jurassien.

En 1924, une affaire importante a été traitée sur le territoire de la commune puisqu'il s'agit de la vente de la source de Coz. En effet le 8 Mai 1924, devant Maître Maurice Cordier, Mr Zéphirin Jeantet, industriel demeurant au 8 rue de la république à Bellegarde et son épouse Blanche Berrod ont vendu à la ville de Bellegarde la source pour 150000 frs suivant décret d'utilité publique du président de la République du 4 Janvier 1923.

D'après un rapport géologique du 23 Juin 1980, il apparaît que les eaux de la source en majeure partie ont une origine lointaine. L'autre partie provenant d'une alimentation plus proche par infiltration des eaux météoriques dans les calcaires urgoniens du plateau. Et comme l'estiment déjà des estimations anciennes la source de Coz est bien une résurgence.

#### **Ses onze affluents :**

- Le Bief brun, (rg) 2,5 km sur les deux communes de Champfromier et La Pesse et prenant source au lieu-dit le Berbois.
- Le ruisseau des Avalanches, (rd) 1,7 km sur la seule commune de Belleydoux. On signale aussi deux affluents à ce ruisseau : Le Bief des Coins et le Bief du Soufflet.
- Le ravin le Chou ou Le Chon, (rd) 1,2 km sur la seule commune de Belleydoux.
- Le torrent des Ochons ou Nant du Mort, (rg) 2,9 km sur les deux communes d'Echallon et de Giron.
- Le Nant d'Enfer, 2,6 km sur les trois communes de Champfromier, Echallon et Giron.
- Le ruisseau de la Combe Chênevière, (rd) 3,9 km sur les deux communes d'Echallon et de Saint-Germain-de-Joux avec un affluent :
- Le bief de la Philis, (rd) 1,1 km sur les deux communes d'Echallon et de Plagne.
- Le Bief des Mares, (rd) 1,4 km sur les deux communes de Plagne et Saint-Germain-de-Joux.
- **Le ruisseau le Combet, (rd) 6,3 km sur les trois communes de Lalleyriat, Le Poizat et Saint-Germain-de-Joux avec trois affluents :**
  - le ruisseau de Charix, 4,1 km sur les deux communes de Charix et Le Poizat. L'A40 enjambe ce ruisseau par le viaduc
  - le Bief à la Dame, (rd) 7 km sur les trois communes de Le Grand-Abergement, Lalleyriat et Le Poizat.

- le Bief du Chailley, 1,8 km sur les deux communes de Plagne et Saint-Germain-de-Joux.
- le ravin du Pou, (rd) sur la seule commune de Lalleyriat et prenant sa source au plan d'eau aujourd'hui réaménagé entre Le Poizat et Lalleyriat<sup>6</sup>. Ce ruisseau (le Combet) a aussi la particularité d'être le deuxième émissaire est du lac de Sylans.
- Le ruisseau le Tacon, qui s'appelle aussi dans sa partie haute le ruisseau de Malaval<sup>4</sup> (rd) 5,5 km sur les trois communes de Châtillon-en-Michaille, Lalleyriat et Saint-Germain-de-Joux avec un affluent : Le Bief d'Enfer, 2,4 km sur la seule commune de Lalleyriat. Après le tunnel de Saint-Germain de Joux, l'autoroute A40 passe au-dessus des viaducs du Tacon pour rejoindre les tunnels de Châtillon.
- Le ruisseau de l'Ermette, (rd) 1,1 km sur les deux communes de Châtillon-en-Michaille et Montanges.
- Le Nant Blanc, 2,3 km sur la seule commune de Montanges.

## 1/ Combe d'Evuaz.

### **Scierie Genolin.**

**1 novembre 1854** : Le sieur Jean Martin Genolin, né à Champfromier en 1812 est autorisé à ouvrir une scierie au bord de la Semine dans la combe d'Evuaz.

Jean Martin Genolin, demeurant à Evuaz est propriétaire de la moitié d'un domaine appelé « Pré Pilloux » et en particulier un canton peuplé de bois sapin et hêtre placés dans des rochers et des gorges étroites sans issue et n'ont aucune valeur, les arbres périssant sur place. Le sieur Genolin a conçu le projet de construire sur sa propriété au lieu-dit « Le Montelay » une scierie à bois sur le ruisseau de la Semine qui n'est ni navigable ni flottable.

Pour utiliser les eaux il n'est pas besoin d'un barrage, l'usine serait placée sous une cascade de 7 mètres d'élévation. Mais elle n'est pas à distance voulue de la forêt de Belleydoux ; Cette proximité ne présente pas de danger car entre la forêt et la scierie il y a des rochers à pic et des gorges infranchissables qui ne permettent pas de transporter une bille de bois, même à dos d'homme.

Le préfet autorise la construction qui devra être entièrement en bois avec une seule lame au lieu-dit « Le Montelay » au bas de la combe d'Evuaz.

## 2/ Belleydoux

### **Scierie Jacquin.**

**10 février 1896** : Le sieur Jacquin François, usinier mécanicien à Belleydoux demande l'autorisation au préfet de pouvoir dériver de la Semine les eaux nécessaires pour actionner une scierie à bois dans laquelle serait installer une pompe hydraulique destinée à alimenter le village de Belleydoux en temps de sécheresse.

Il demande au conseil municipal de Belleydoux la concession d'un terrain situé sur les deux rives de la Semine pour y construire sa scierie à bois.

Le 26 décembre 1897 le maire de Belleydoux prévient le sous-préfet que le sieur Jacquin a quitté la commune sans donner sa nouvelle résidence.

## 3/ Echallon.

1/ **Scierie Berger Jean François Xavier.1896 / Scieur ?**

2/ **Scierie Berger Claude Louis.**

**1 octobre 1844** : Le sieur Claude Louis Berger, propriétaire à Echallon, expose au préfet que par acte dûment enregistré, il a acquis des frères Joux Maurice et Pierre Joseph demeurant Echallon une propriété située au « Moulin neuf » vallée de Fichin, hameau d'Echallon. Cette propriété contient un emplacement sur lequel les frères Joux avaient autrefois l'intention de construire une scierie à bois (Autorisation suivant ordonnance royale du 9 juin 1843). Cette ordonnance ne statue toutefois que sur la question relative à la distance des forêts soumises au régime forestier mais elle se tait sur celles relatives au régime des eaux. Le sieur Berger étant dans l'intention d'élever une scierie à bois telle qu'elle a été projetée primitivement par les frères Joux demande au préfet de vider la question relative au régime des eaux et compléter l'ordonnance du 9 juin.

### **3/ Scierie et Moulin Berger Jean.**

#### **4/ Moulin Allombert François.**

**19 novembre 1855** : Le sieur Allombert, meunier à Echallon demande l'autorisation préfectorale d'utiliser pour la construction d'un moulin une digue existant depuis un temps immémorial ayant servi à la force motrice d'un martinet.

Le préfet demande l'ouverture d'une enquête.

La rivière Semine à l'amont du barrage que le sieur Allombert demande à conserver coule au fond d'une gorge offrant une grande pente longitudinale et tellement resserrée et escarpée que la rivière trouve à peine l'emplacement nécessaire à son cours. Le barrage de dérivation placé à 260 mètres à l'amont de l'usine sera conservé et sa crête dès lors sera fixée à 4mètres en haut du repère provisoire (Plan).

**12 novembre 1856** : Le sous préfet de Nantua attendu qu'aucune opposition n'a été formulé est d'avis qu'il soit donné suite au projet du sieur Allombert François.

#### **5/ Scierie Mermet Célestin.**

**31 octobre 1871** : Le sieur Mermet Célestin, propriétaire à Désertin, hameau des Bouchoux demande l'autorisation préfectorale pour ouvrir une scierie à bois sur une propriété qu'il possède sur le côté droit de la Semine sur le territoire d'Echallon.

L'emplacement qui se situe au lieu-dit « Grange Millet » situé à 400 mètres de la forêt communale d'Echallon devra être soumis au régime forestier.

Le propriétaire a déjà commencé la construction du barrage avec plusieurs blocs de pierres placés au travers de la rivière n'étant pas propriétaire des deux rives il va devoir s'appuyer sur la propriété du sieur Alphonse Maire.

Le préfet demande une enquête avant d'autoriser l'ouverture.

**28 juin 1872** : La Semine est une rivière torrentielle à fortes pentes coulant entre deux coteaux d'une déclivité considérable en amont en aval de l'ancienne usine du Sieur Maire Oronce située sur la rive gauche de la Semine.

Ces eaux devront être rendues à 230 mètres au-dessous du barrage de dérivation.

Le projet d'établissement d'une scierie sur la Semine par le sieur Mermet Célestin n'a soulevé aucune opposition sauf celle du maire d'Echallon qui a demandé de tenir en bon état les chemins situés dans le voisinage de cette scierie.

Le sieur Mermet a obtenu du sieur Maire Oronce par acte du 7 octobre 1871 le droit de s'appuyer sur son barrage.

Le canal d'aménée d'eau sera établi sur la rive droite, d'une longueur de 159 mètres avec une largeur de 2 mètres.

**16 juillet 1873** : L'ingénieur après la visite des lieux propose au préfet d'homologuer le procès-verbal de récolement des travaux exécutés par Mr Mermet.

**Mermet Célestin.** Né à Echallon le 30 janvier 1832.

Mariage en 1836 a Villereversure avec Marie Elisabeth Séruzet.

Leur fils : Aimé, né à Echallon le 20 avril 1864 est scieur de bois.

#### **6/ Scierie Maire Oronce.**

**3 février 1873** : Dans une pétition de ce jour le sieur Maire Oronce demeurant au Martinet demande l'autorisation de changer le mode d'exploitation d'une usine qu'il possède sur la rivière Semine. L'usine destinée précédemment à des moulins serait affectée en une scierie à bois. Un arrêté réglementaire en date du 13 septembre 1856 a autorisé le sieur Bret, propriétaire précédent à se servir de la force hydraulique sans nuire aux intérêts des propriétaires voisins. Il résulte des renseignements pris sur les lieux que le pétitionnaire ne veut changer en rien le régime de la prise d'eau qu'il possède sur la Semine au lieu-dit au Martinet et qu'il a commencé à transformer en une scierie le moulin existant.

En conséquence le préfet demande l'avis de l'administration forestière avant de donner son accord d'exploitation.

#### **7/ Scierie Godet frères.**

**4 août 1851** : Par décret présidentiel du 21 juillet les frères Godet d'Echallon sont autorisés à reconstruire une scierie à bois à distance prohibée des forêts.

Les frères Godet sont invités par le préfet à n'apporter aucune modification au système hydraulique de l'usine.

#### **4/ Pont de Prapont.**

**24 juin 1814** : Le maire d'Echallon se rend à Prapont pour vérifier si les travaux effectués sur le Pont par Mr Jean Baptiste Berger ont bien été exécutés. Il reconnaît et constate que tout est conforme au devis. Le conseil municipal délibère pour que la commune de Belleydoux participe aux frais de la réparation du pont de Prapont

**31 octobre 1832** : Participation de la commune de Saint Germainaux réparations du Pont de Prapont.

#### **Scierie Berger Pierre Joseph.**

Le moulin de Prapont mis en mouvement par les eaux dérivées par une digue et un canal avait deux roues avec un volume d'eau suffisant pour en faire marcher une troisième pour mouvoir une scierie envisagée par le sieur Berger.

**17 juin 1831** : Nous François Marie Grandclément, maire d'Echallon certifions que la demande du sieur Pierre Joseph Berger, Meunier à Prapont tendant à établir une scierie près de ses moulins a été affichée à la mairie depuis le 24 avril jusqu'à ce jour.

**1 septembre 1850** : Le sieur Bret Pierre Joseph ancien aide major de la garde impériale demande à reconstruire sur la Semine une scierie incendiée au Pont de Prapont qui a une existence ancienne.

#### **Famille Berger de Prapont :**

**Berger Pierre Joseph.** Né à Echallon le 8 octobre 1782.

Mariage à Echallon le 9 juin 1807 avec Marie Elisabeth Marmod.  
Décédé à Echallon le 16 juillet 1832.

**Berger Jean François.** Né à Echallon le 27 janvier 1827, fils de Pierre Joseph et de Marie Elisabeth Marmod.

Mariage à Echallon le 23 février 1854 avec Marie Louise Joux.

Décédé à Echallon le 12 novembre 1897 :

- **Berger Jean Louis Adolphe.** Né à Echallon le 20 mars 1859, fils de Jean François Berger, marchand de bois et de Marie Louise Joux.  
Mariage à Echallon le 26 avril 1893 avec Marie Joséphine Joux, née à Chatillon le 16 décembre 1874, fille de Joseph Marie Auguste Joux et de Marie Herminie Buret.

Leurs enfants :

Henri (1895/1954), Hélène (1896/), Lucie (1898/), Camille (1899/1964), Clotilde, née le 28.05.1902. X saint Martin du Fresne le 7.04.1931 avec Emile Robin. + à Lyon le 21.02.1978.

Décédé à son domicile de Prapont le 8 juillet 1907.

**1900** : Demande de Mr Adolphe Berger, menuisier à Echallon l'autorisation de reconstruire en maçonnerie le barrage en bois qu'il possède au hameau de Prapont sur la Semine.

- **Berger Jules** François Félix, né à Echallon le 28 juin 1869, frère de Jean Marie Adolphe est le meunier du Pont de Prapont.

## 5/ Saint Germain de Joux.

### **1/ Carrières.**

**8 février 1880** : Le maire Louis Antonin Guillermet, après décision du conseil municipal concède à Mr Milliat Antoine, négociant et directeur du Moniteur de l'Ain à Bourg le droit de faire des fouilles et extraire sur les communaux les pierres, moellons, mollasses et sables répandus dans tous les dits terrains à l'exception de la partie louée à messieurs Montagny, Stouvenel et Viglianoz Auguste. La présente concession est faite pour 18 années au prix de 500 francs par an pour les 5 premières puis de 1000 francs par an pour les autres.

**21 mars 1892** : Amodiation des carrières de Saint Germain en 5 lots : 1° Vers le couloir de Marchebron, 2° Pierre franche sur les marionnettes, 3° Pierre franche sous les Jardins 4° Pierre à bâtir sous le Reposoir, 5° carrières de sable de la Voute.

**1 janvier 1898** : Bail de 12 années de la carrière au lieu dit « Les Marionnettes » et des sablières de la Voute à Mr Turettini de Genève.

## **2/ Tournerie Montange Félix.**

**18 août 1911** : Un arrêté préfectoral réglemente la force motrice que Mr Montange Félix, industriel à Montréal emprunte à la rivière Semine sur la commune de Saint Germain pour la mise en jeu de son usine de Tournerie située sur la rive droite et de son usine hydro-électrique située sur la rive gauche.

## **3/ Scierie Pichon Pierre.**

**25 février 1845** : Par ordonnance royale du 25 janvier Mr Pichon Pierre et Mr Poncet, propriétaires à « Sous Bochany » commune de Saint Germain sont autorisés à établir une scierie à deux lames sur la Semine. Cette autorisation concerne le régime forestier. Pour l'utilisation des eaux le préfet déclenche l'ouverture d'une enquête.

**13 juin 1850** : Le sieur Pichon devra conserver à la rivière sa largeur et faire un mur d'environ un mètre le long de sa propriété pour conserver à la rivière son profil.

**21 août 1868** : Le sieur Pichon Auguste propriétaire à Saint Germain demande l'autorisation de construire une scierie sur la Semine. En 1873 le projet n'a toujours pas abouti et le préfet considère la demande 1868 comme nulle.

## **4/ Dalloz Bourguignon.**

**27 mars 1894** : Demande de barrage en vue de l'ouverture d'une diamanterie sur la Semine au lieu dit « Vers les Moulins » par le Sieur Elie Germain Dalloz Bourguignon, diamantaire à Marignat dans le Jura demeurant à Saint Germain.

**1895** : Mr Dalloz-Bourguignon Elie est autorisé à emprunter à la Semine pour la mise en jeu d'une taillerie de diamants le barrage qui sera soumis aux conditions des règlements en usage.

L'autorisation est ajournée car les travaux ne sont pas faits en 1897

## **5/ Tournerie Joux frères.**

## **6/ Usine électrique Reybier Joanny en 1920.**

## **7/ SA de la vallée de Saint Germain.**

Un arrêté préfectoral du 31 août 1882 autorise la société à établir un barrage fixe dans la Semine pour la création de forces motrices à Saint Germain.

**8 avril 1884** : Un arrêté préfectoral substitue le sieur Girard Milliat à la SA de Saint Germain à condition qu'il termine les travaux dans moins de une année. En 1885 Mr Milliat, demande une prolongation de six mois pour finir les travaux.

## **8/ Scierie Neyron.**

## *Usines sur le ruisseau du Combet. (Affluent de la Semine).*

---

### 1/ Moulin de Charix.

#### 1/ Moulin à blé Husson.

**25 mars 1842** : Les sieurs Husson François, Husson Valentin, Husson Joseph Marie fils de Claude et Joseph Marie Husson fils de Claude Henri, tous propriétaires domiciliés au Moulin de Charix ont l'honneur d'exposer au préfet qu'ils sont propriétaires indivis d'une Usine à moudre le blé situé au-dessus de la cascade du dit Moulin de Charix. Qu'ils viennent de démolir cet édifice qui leur rendait un bien mince revenu pour lui substituer une Usine à scier le bois et satisfaire par-là aux désirs et vœux des habitants de Charix, dans lequel village il n'existe qu'une seule scierie qui ne pouvant travailler qu'au moment de la fonte des neiges ou des trombes d'eau, ne peut suffire à débiter les bois dont les habitants ont besoin pour la construction de leurs habitations.

**2/ Forge à martinet** : Au bord du ruisseau avant la cascade qui se déverse dans le Combet.

**3/ Scierie mécanique. 1935** : Charles Voillat, marchand de bois au Moulin de Charix exploite une scierie mécanique qui débite des planches et plateaux. En parallèle il dirige un hôtel situé au même lieu.

### 2/ Le Burlandier :

**1/ Humbert François : Scierie.** Né à Lalleyriat en 1865.

Mariage à Charix le 1 mai 1899 avec Marie Céleste Chatron, née le 31 mars 1867.

Leurs enfants : Georges, né le 23 mars 1900, Gustave né en 1902, Louis né en 1907.

Scierie Humbert sur le bief du Burlandier avec canal d'aménée d'eau et passerelle sur le ruisseau du Combet. Le pétitionnaire possède déjà une scierie non réglementée établie sur la rive gauche du bief formé par la source du Burlandier, mais le débit de ce bief en basses eaux tombant à 40 litres à la seconde l'oblige à chômer pendant plusieurs mois.

**Mai 1913** : François Humbert, marchand de bois demande l'autorisation de construire une usine pour le sciage des bois sur la rive gauche du Combet qui sera actionnée par le bief du Burlandier. Le canal d'aménée d'eau de cette usine devant passer au-dessus du Combet la demande comprendra implicitement la construction d'une passerelle pour le supporter. Le demandeur possède déjà une scierie sur la rive gauche du bief mais le débit de cette source tombant à 40 litres aux basses eaux, l'oblige à chômer pendant plusieurs mois de l'année ; c'est pour remédier à cet inconvénient qu'il désire en construire une nouvelle.

**26 juillet 1928** / Voillat Louis, industriel au Burlandier adresse une réclamation aux ponts et chaussées indiquant que la rivière le Combet a changé de lit à l'amont du barrage alimentant son usine au mois de février et que depuis cette date il est complètement privé d'eau. En 1913 à la suite d'un arrêté préfectoral Mr Humbert François a construit une usine à 85 mètres en amont du barrage Voillat étant ramenées à la rivière par un canal de fuite à 50 mètres à l'amont du dit barrage. A la hauteur de la scierie Humbert la rivière forme un coude assez brusque et Mr Humbert avait protégé la rive gauche au moyen d'un mur ; Les crues consécutives du mois de Février ont eu raison de ces ouvrages. Le mur, le remblai et le canal de fuite ont été enlevés et les eaux n'ont pu en avoir de peine à se creuser un lit large et

profond dans un terrain perméable et peu solide. Elles coulent depuis dans leur nouveau lit ne retrouvent l'ancien qu'à l'aval du barrage. » Par suite de cet état de chose Mr Humbert n'est pas privé d'eau alors que Mr Voillat en manque totalement.

Il semble que Mr Humbert doit entreprendre des travaux pour que Mr Voillat récupère l'eau du Combet.

**2/ Vallet Jean Louis.** Aubergiste au Burlandier. Né le 7 novembre 1797, fils de François Joseph Vallet, cultivateur aux granges du Burlandier et de Catherine Vallet. Mariage à Lalleyriat le 24 mai 1824 avec Marie Françoise Jacquot.

**18 avril 1846 :** *Messieurs Dury Antoine de Lalleyriat et Vallet Jean Louis, marchand de bois au Burlandier ont l'honneur d'exposer au Préfet qu'ils sont propriétaires d'une propriété située au lieu dit « En Enversier » traversée sur toute sa longueur par un ruisseau appelé « Combe » qui prend sa source dans le lac de Sylans et qui offre dans cette propriété une chute de deux mètres qui pourrait être portée à trois mètres cinquante après des travaux. C'est sur les bords de ce cours d'eau qu'ils se proposent d'établir un hangar et une scierie pour scier le bois. L'usage de ce ruisseau dérivé ne peut préjudicier à la grande route vu qu'il en est éloigné de plus de deux cents mètres ni aux propriétés voisines et en acceptant cette demande vous contribuerez à l'accroissement de l'industrie qui peut seule vivifier une contrée peu fertile.*

**4 août 1857 : Autorisation.** Monsieur le Préfet notifie par l'intermédiaire du garde champêtre Louis Auguste Vion, que le sieur Vallet Jean Louis est autorisé à construire une scierie sur le ruisseau du Combet au hameau du Burlandier.

**14 août 1874 :** Le sieur Vallet Jean Louis marchand de bois demeurant au Burlandier à l'honneur de demander à Mr le préfet l'autorisation d'ouvrir une scierie sur le Combet avec la construction d'un barrage à distance non prohibée du sol forestier.

**27 avril 1876 : Acte notarié.** Mr Demont François, limonadier à Nantua et propriétaire au Burlandier, se rend acquéreur de la scierie Vallet suivant acte devant Maître Neyron, notaire à Nantua.

**25 juillet 1876 :** Le préfet autorise un règlement d'eau pour la scierie. Mr Xavier Humbert, propriétaire voisin autorise le propriétaire de la scierie à construire un barrage pour la scierie.

**1877 : Acquisition de la scierie de Jean Louis Vallet par le sieur François Demont, limonadier à Nantua et propriétaire au Burlandier**

**3/ Vuaillet Joseph.** Marchand de bois et scieur au Burlandier. (Recensement de 1911.)

**Vuaillet Jean Louis. Né en 1819.** Marchand de bois au Burlandier.

Mariage avec Françoise Berthet Bondet, décédée le 15 février 1852.

**Leurs enfants :**

- **Vuaillet Jules Eugène.** Né le 2 janvier 1848 à Lalleyriat.
- Mariage à Lalleyriat le 25 juin 1887 avec Mélanie Bonneville, veuve d'Auguste Ferdinand Vuaillet.

Leurs trois enfants :

Augustine, née en 1884.

Hector, né le 12 avril 1890, marié à Oyonnax le 4 juillet 1918 avec Louise Adèle Hugon.

- **Vuaillet Emile Alfred.** Marchand de bois Né le 2 février 1850 au Poizat, marié à Lalleyriat le 4 mai 1889 avec Etiennette Ravon née à Lyon.

### Remariage de Jean Louis Vuillat avec Célestine Jacquet.

Leurs enfants :

- **Vuillat Marie Justine Ester**, née au Poizat le 31 janvier 1866, mariée à Lalleyriat le 15 mai 1886 avec Auguste Bonneville né le 28 janvier 1853 à Apremont.

- **Vuillat Joseph Alexandre**. Marchand de bois au Burlandier.

Né au Poizat le 16 mai 1855, marié à Lalleyriat le 27 décembre 1882 avec Marie Eugénie Jacquot, née le 18 décembre 1863.

Leurs enfants :

1/**Vuillat Louis**. Scieur au Burlandier.

Né en 1883, marié à Groissiat le 20 juin 1920 avec Célestine Guinet, née en 1892.

2/ **Vuillat Marie Alice**. Née à Lalleyriat le 11 août 1886, marié à Lalleyriat le 11 juin 1910 avec Adolphe Bertrand.

3/ **Vuillat Henri**. Né à Lalleyriat le 10 septembre 1888, marié à Poncin le 21 février 1920 avec Anne Marie Pelisson. Décédé à Poncin le 16 mars 1956.

4/ **Vuillat Auguste**. Scieur au Burlandier. Né à Lalleyriat le 6 janvier 1895. Marié à Oyonnax le 7 juillet 1923 avec Elise Colletta. Décédé à Oyonnax le 27 mars 1982. 5/ Vuillat Claude Alphonse. Scieur au Burlandier Né en 1892, marié à Villereversure le 28 avril 1928 avec Germaine Jayr.

4/ **Scierie Husson Fernand**. Né à Charix le 9 août 1907, fils de François Lucien Victor (1880/1915), marchand de bois à Charix et de Marie Gachy.

Mariage avec Georgette Duborjal Melon de Coupy.

### 3/ La Voute.

1/ **Scierie Venière Joseph**. Né à Saint Germain le 26 avril 1776. Fils de Claude et de Claudine Turrel.

Mariage à Saint Germain le 30 Nivôse an III avec Louise Marie Venière née à Echallon le 5 décembre 1770, fille de Joseph et de Marie Joseph Seignemartin, cultivateurs à Fichin.

Son fils :

**Venière Claude Marie**. Né à la Voute le 26 mars 1800. Mariage à Saint Germain le 23 avril 1822 avec Jeanne Claudine Guinet, née le 13 juillet 1802, fille de Jean Baptiste et de Catherine Roचाix.

Leurs enfants :

-**Virginie**, née le 28 juin 1829, mariée à Saint Germain le 22 mai 1848 avec François Auguste Maire., né le 24 mai 1818 à Echallon.

**Marie Joséphine**, née le 8 octobre 1834, mariée à Saint Germain le 11 novembre 1856 avec Louis Bailly Maître, douanier. Veuve se remarie le 21 novembre 1871 avec Jean Gabriel Collomb.

**24 avril 1837** : Demande des sieurs Venière Joseph et Claude Marie, père et fils pour établir une scierie sur le Combet au lieu dit « Pierre Chadel » sur la commune de Saint Germain avec dérivation de la rivière longeant le pré au moyen d'une pièce de bois placée dans l'eau pour faciliter l'eau à aller dans le bief de 326 mètres de long. Il se propose d'établir une maison d'habitation avec hangar et deux scies dont l'une sera destinée à scier le marbre.

L'usage de ce ruisseau dérivé ne peut préjudicier ni à la grande route ni aux propriétés voisines.

#### **1/ Scierie Vallet et Vuillat Frères.**

1837 / Scierie située sur le territoire de la commune de Lalleyriat sur le ruisseau qui sert de confins aux communes de Charix, Lalleyriat et Saint Germain.

#### **2/ Moulin Janin :** Sur le ruisseau du Combet.

#### **4/ Dalex François.**

**9 octobre 1860 : Usine Dalex.** Le sieur François Dalex aubergiste à la Voute et propriétaire est autorisé à établir une roue hydraulique sur la rive droite du Combet au village de la Voute pour actionner une roue hydraulique servant de moteur à 10 métiers de tourneur sur bois et de pierre.

L'usine projetée serait mise en eau par les eaux provenant de l'usine Janin à dix mètres en aval de l'extrémité du canal de fuite de l'usine Janin.

**11 mai 1865 /** Le sieur Dalex a déclaré qu'il n'est plus propriétaire de l'usine.

**24 mai 1865 :** Le sieur Claude Voillat, nouveau propriétaire de l'usine sollicite un délai de trois mois pour terminer les ouvrages et que ce délai ne peut être préjudiciable aux riverains puisqu'il s'agit d'une construction nouvelle.

Le 1 février 1866 le préfet prononce la réception définitive des travaux de construction.

#### **4a/ Voillat Claude : En aval du moulin Janin.**

**août 1865 :** Il doit achever ses travaux avant quinze jours.

#### **5/ Scierie Poncet François. Puis son fils Victor Poncet.**

**15 octobre 1896 /** Un arrêté préfectoral du 25 novembre 1895 autorise le sieur François Poncet, domicilié à Saint Germain à construire un barrage sur le Combet pour dériver l'eau nécessaire à la mise en jeu d'une scierie qu'il se propose d'établir sur le territoire de Lalleyriat. La propriété du sieur Poncet se situe en face de la borne kilométrique 96 de la route nationale 84 sur le territoire de Lalleyriat (Plan). Le propriétaire du terrain voisin en rive droite au lieu dit « Fouget » Mr Auguste Jacquemet propriétaire en rive droite est consentent à l'appui du barrage sur sa propriété.

**1936 :** On relève parmi les employés de la scierie : Mr Joanny Monnet, né en 1904 à Saint Germain. Mr Maurice Regard, né en 1902 o Mijoux. Mr Jacques Luzzi, né en 1905 en Italie.

#### **6/ Scierie Thévenin Louis François et Clément Eugène.**

**Thévenin Louis François.** Marchand de bois à Charix. Mariage avec Marie Léonore Taravel.

Leurs deux fils :

- **Thévenin Claude Louis.** Marchand de bois à la Voûte et à Saint Germain.

Né à Charix le 21 mars 1864.

Mariage avec Marie Benoît née le 4 mai 1867 à Peyriat.

Leurs enfants : Marie Louise : née le 23 mars 1894. Décédée à Nantua le 21 juin 1985. Albert : né le 10 mars 1896. Yvonne : née le 3 avril 1901. Décédée à Saint Julien le 8 septembre 1979.

**- Thévenin Eugène Clément. Marchand de bois à la Voûte.**

Né à Charix le 23 mars 1868.

Mariage à Saint Germain le 19 novembre 1902 avec Marie Louise Joséphine Voillat, née à Saint Germain le 4 juin 1876, fille de Claude Voillat, marchand de bois à la Voûte et de Joséphine Humbert.

Leurs enfants :

-Anne, née en 1903.

-Marie Thérèse, née en 1906.

-César Etienne, né en 1908, marié à Champdor le 22 février 1936 avec Isabelle Hugonnet.

-Jean, né le 5 mai 1910, marié le 27 juin 1936 à Collonges au Mont d'Or (69) avec Suzanne Chomette.

-André, né en 1916.

**Septembre 1868** : construction d'une scierie sur le Combet avec un canal d'amenée d'eau.

**21 février 1869** : Vu l'arrêté préfectoral du 13 janvier autorisant le Sieur Thévenin Louis François à construire une usine sur la rive gauche du Combet au hameau de la Voûte, commune de Saint Germain.

**15 novembre 1895** : Demande des frères Thévenin pour reconstruire et modifier leur barrage emporté par les eaux du Combet en octobre 1894.

## **8/ Tannerie puis Scierie Jacquemet.**

**1810 : Tannerie.** Le sieur Jacquemet ouvre une tannerie qui utilise pour son fonctionnement les eaux du Combet.

**4 juin 1827** : Le sieur Jacquemet demande à l'autorité supérieure l'autorisation de continuer son activité : ce qui va lui être refusé.

Le sous-préfet explique ce refus « les eaux du Combet indispensables aux habitants et aux animaux sont rendues insalubres et les habitants sont incommodés par une odeur infecte. »

**1847** : Une ordonnance royale autorise le sieur Jacquemet à construire une scierie à deux lames sur le Combet.

Cette construction a pris du retard à cause de différentes affaires de famille qui ont arrêtés cette création mais aussi pour manque de moyen pécuniaire.

**14 août 1858** : Le sieur Jacquemet Auguste demande par pétition l'autorisation de construire une scierie sur le ruisseau du Combet dans la commune de Lalleyriat. Cette demande a été soumise à une première enquête de 20 jours le à partir du 20 octobre 1858 et il a été procédé à la visite des lieux le 8 mars 1860.

**19 Mai 1860** : Un arrêté préfectoral autorise le sieur Jacquemet Jean à construire une scierie à deux lames sur le Combet au territoire de Lalleyriat.

**Jacquemet Jean François.** Cultivateur et Aubergiste la Voute.

Né à Chatillon le 29.06.1790, fils de Jean Louis et de Françoise Favre.

Mariage à Chatillon le 22.06.1818 avec Anthelmette Lacroix :

**Jacquemet Louis Joseph.** Cultivateur à Coupy.

Mariage avec Michèle Merme.

Dont :

**1/Jacquemet Joseph Alphonse.** Né le 16.07.1825 à Coupy.Décédé à Bellegarde le 5.12.1887.

Mariage à Bellegarde le 6.05.1856 avec Louise Ramel, née à Saint Etienne le 3.06.1835, fille de Jean Jacques, propriétaire à Bellegarde.

Leurs deux fils :

- **Jacquemet Louis Eugène.** Pharmacien à Bellegarde.

Né à Coupy le 4 février 1857, fils de Joseph Alphonse et Louise Ramel.

Mariage à Corcelles le 16 janvier 1884 avec Marie Louise Pingon.

**Maire de Bellegarde de 1900 à 1908. Durant son mandat la ville connaît une forte expansion.**

Leur fils :

**Jacquemet Léon.** Pharmacien à Bellegarde. Né à Bellegarde le 5 janvier 1887.

Mariage à Chatillon le 7 juin 1927 avec Denise Démoly.

*1<sup>o</sup> adjoint du maire Jeantet Zéphirin, il le supplée durant la période de la guerre.*

*Rénovation de la Pharmacie de la rue du Commerce en 1935.*

*Mme Cordier succède à Mr Jacquemet.*

Décédé à Saint Julien le 7 mai 1979.

**2/Jacquemet Auguste.** Aubergiste à la Voute.

Mariage avec Joséphine Merme.

Leurs deux fils :

**1/ Jacquemet JoannyJean Antoine,** marchand de bois à la Voute, né le 3 décembre 1855.

Mariage à Saint Germain le 27 janvier 1883 avec Marie Françoise Voillat, née au Poizat en 1859.

Leurs enfants :

**1/ Jacquemet Marie Joséphine,** née le 28 décembre 1883, marié à Saint Germain le 1 mars 1910 avec Léon Eugène Poncet.

**2/ Jacquemet César Hippolyte,** Scieur à la Voute, né le 19 janvier 1855, marié à Corcelles le 10 novembre 1925 avec Marie Louise Aymard.

**3/ Jacquemet Louise Claudine,** née le 3 avril 1888.

**4/Jacquemet Marcelle,** né le 19 avril 1901, mariée à Saint Germain le 11 juin 1946 avec Louis Clément Jaud. Décédée le 26 juillet 80 à Belley.

**2/ Jacquemet Jules François.** Marchand de Bois. Né le 1 juillet 1857, marié à Saint Germain le 1 juin 1895 avec Marie Eugénie Dury.

Leur fils :

**Jacquemet Charles Auguste,** Marchand de bois. Né le 30 avril 1896, marié à Corcelles le 23 juillet 1927 avec Marcelle Aymard.

Leur fils :

**Maurice Jacquemet**, Menuisier né en 1928.

**4/ Pont de la Voute sur le Combet** : *permettant le passage de la route royale puis impériale et enfin nationale.*

### **1 Scierie Aimé Truchet.**

**1837** Située à coté du pont de la Voute. Scierie reprise par le sieur Marc Piquet.

**1838**

#### **1a/ Picquet Marc.**

**23 février 1848** : **Scierie et Moulin.**

Le sieur Picquet, propriétaire domicilié à Nantua demande au préfet l'autorisation de réparer entièrement la scierie et le moulin qu'il possède le long de la route à la Voute qui tombent en ruines des suites des dégradations causées par les eaux et qu'il envisage également d'agrandir en empiétant sur la rivière. La scierie est située à côté du hangar de la douane, de la maison du sieur Favre et de la maison Maire.

**Famille Picquet :**

1/Picquet Marc marié avec Reine Arbent.

2/Picquet Jeanne, sœur de Marc, mariée avec Louis Gabriel Janin de Villebois.

**18.09.1856** : Bail par la famille Picquet pour deux moulins et une scierie en faveur de Mr Blandinet Céruset.

**15.06.1861** : Vente par Louis Gabriel Janin des deux moulins et de la scierie à Claude Voillat du Poizat.

**2/ Levrat Joseph Marie.** Né à Saint Germain le 5 février 1823. Aubergiste à la Voûte. Fils de François et de Catherine Henry.

Mariage à Saint Germain le 22 avril 1850 avec Mélanie Marion, née à Plagnes le 17 septembre 1827, fille de Clément et de Louise Egraz.

*Leur fille :*

**Levrat Marie Mélanie.** Née à Saint Germain le 2 septembre 1868.

Mariage à Saint Germain le 15 septembre 1888 avec Louis Victor Eugène Vuillermoz né le 4 décembre 1868 aux Bouchoux. Propriétaire à Désertin. Fils de Claude Joseph Xavier et de Marie Rosalie Guichon.

**10 décembre 1873** : Autorisation suite à une circulaire ministérielle pour établir un barrage de prise d'eau pour l'irrigation de sa propriété qu'il possède sur la rive droite du Combet en aval du pont établi sur la route nationale au village de la Voute.

### **3/ Godet Jean Louis.**

**22 août 1860** : Le sieur Godet Jean Louis, propriétaire à la Voute demande l'autorisation d'établir une scierie et un battoir à blé sur le Combet au lieu-dit entre les eaux. La dérivation qui doit mettre en jeu son usine sur la rive droite et le barrage de prise d'eau serait appuyée au talus d'un mur qui soutient la route 84. (Plan).

**19 mars 1862** : Vu l'arrêté de ce jour qui autorise le sieur Godet Jean Louis, propriétaire à la Voute à construire une scierie et un battoir à blé sur le ruisseau du Combet. Vu la pétition adressée à Mr le préfet le 19 juin par le sieur Jean Baptiste Godet son fils aux fins d'obtenir une prolongation du délai pour construire l'usine projeté par son père décédé le 27 décembre 1863.

Jean Baptiste Godet est aujourd'hui propriétaire du pré situé sur la rive gauche du Combet sur lequel son père était autorisé à construire une usine avant la date du 31 octobre 1865. Il est donc déclaré déchu de ses droits.

**Godet Jean Louis.** Né à Saint Germain en 1781. Fils de Louis François et de Marie Anne Bret. Mariage à Vouvray le 2 Thermidor an X avec Anthelmette Levet, fille de Jean et de Claudine Jacquet.

Leurs enfants :

- **Godet Marie Anne.** Née à Saint Germain le 16 novembre 1804.  
Mariage à Saint Germain le 23 décembre 1830 avec Antoine François Fleutet, né à Annemasse le 16 août 1801.
- **Godet François. Négociant à Nantua.**  
Né à Saint Germain le 25 décembre 1807.  
Mariage à Nantua le 18 mars 1835 avec Jeanne Clorinthe Gadouillet, modiste née le 9 juin 1811 à Nantua.
- **Godet Jean Baptiste.** Né à Saint Germain en 1811.

## 5/ Saint Germain de Joux : Usines sur le Combet.

### **1 / Barbe et Champion : Scierie.**

**17 novembre 1818** :Le préfet rejette la demande d'ouverture de scierie sur le Combet au Verger Merle et au Fort Perrier de Mrs Joachim César Champion et Charles Joseph Barbe au motif que déjà 5 scies existent dans la commune de Saint Germain et qu'elles sont bien suffisantes pour l'exploitation des bois des forêts avoisinantes.

### **2/ Vion Dury.**

**2 octobre 1889** : **Barrage Vion-Dury** : Demande de révision d'un barrage appartenant au sieur Vion-Dury sur le ruisseau du Combet entre la route 84 et la ligne de chemin de fer La Cluse Bellegarde vers le « Verger aux Merles ».

### **3/ Maire Louis Marie.**

**26 août 1844** : l'emplacement de la scierie est sur la propriété du sieur Maire aulieu-dit « Sous le vieux château » les deux rives lui appartenant sur une longueur d'environ 200 mètres.

L'emplacement de la scierie sera placé dans l'endroit le plus rapide de ce torrent qui dans ses débordements ravine et menace d'enlèvement l'accotement de la route royale N°84 qui fut reconstruite à grands frais il y environ six ans. Pour rompre l'impétuosité de ce torrent et trouver une chute convenable le propriétaire devra construire une digue circulaire de 1,90 mètres de hauteur fait en gros et fort matériaux cramponnés et liés ensemble par un double rang de crampons avec un rayon de l'arc de six mètres. Cet emplacement doit être considéré comme étant dans le centre du village puisque du côté du Nord il n'est éloigné de la grande rue de l'église

que de 100 mètres, du côté du matin des usines Maire que de 68 mètres, du côté du midi par la rue appelée Bellelive que de 50 mètres et du côté du couchant par le hameau de la Voûte. La distance de la forêt de sapin la plus proche est de 5 kilomètres, distance plus que suffisante.

### **10 mars 1846 : Scierie Louis Marie Maire.**

Demande pour établir une scierie sur le Combet en aval de Saint Germain au lieu-dit « Sous le vieux château » avec un barrage de prise d'eau avec déversoir sur les deux rives lui appartenant. L'emplacement de la scierie se trouve placé dans l'endroit le plus rapide du torrent qui dans ses débordements ravine et menace d'enlever l'accotement de la route royale qui fut construite à grands frais il y environ six années. Pour rompre l'impétuosité de ce torrent et trouver une chute convenable le propriétaire devra construire une digue circulaire faite en gros et fort matériaux fixés par un double rang de crampons.

L'endroit de l'usine se trouve sous le village de Saint Germain, un peu en amont de l'embouchure du Combet ; là ce torrent roule des eaux impétueusement dans une gorge entièrement occupée par son lit et par la route royale 84 qui lui est parallèle en ce lieu. Le bâtiment sera placé sur un des remblais des talus de cette route.

**9 février 1853** : Claude Marie Chatron, propriétaire à Saint Germain à l'intention de faire reconstruire sur un ancien emplacement d'usine appartenant à Marguerite Maire, sa femme situé à Saint Germain sur le Combet proche de la route impériale 84 en bas du Pont Neuf qui conduit à Saint Germain une usine à scier le bois et pour éviter toute difficulté il en fait la demande au Préfet de l'Ain.

### **3/ Scierie Monnet Claude Marie.**

**9 mai 1857** : Le sieur Claude Marie Monnet a l'honneur d'exposer au Préfet qu'étant devenu propriétaire des moulins de Mrs Chatron et Maire situés à 500 mètres de la scierie du sieur Bret, situé en amont de 12 mètres des moulins du Sieur Egraz Clément situé en aval de la même rivière attenante à ses moulins, ce qui ne peut aucunement nuire à ses voisins, attendu qu'il n'entend ni détourner ni ralentir l'eau qui lui est destinée ni même apporter aucun changement à son niveau, il est de plus propriétaire des rives dans l'emplacement du barrage qui existe ainsi que du sol sur lequel le canal qui conduit l'eau aux moulins établis quant à la distance des forêts, cette scierie en serait éloigné de plus de six kilomètres mais seulement à un kilomètre d'un bois taillis en essence de charmilles et noisetier appelé « les devants ou Bellelive ».

### **4 / Tournier Frédéric.**

Né à Saint Germain le 20 avril 1861. Charpentier à Saint Germain.

**1905** /Suivant un arrêté préfectoral du 13 décembre 1905 le Sieur Frédéric Tournier, entrepreneur à Saint Germain, est autorisé à construire un barrage sur le Combet au lieu dit « Vieux château ».

### **5/ Neyroud Jean Joanès.**

Né à Confort le 9 février 1840, fils de Jean Marie Neyroud et de Claudine Marquet, instituteurs à Confort. Charpentier à Saint Germain de Joux.

Mariage à Saint Germain le 17 janvier 1869 avec Marie Clémentine Monnet, née à Saint Germain le 18 juillet 1830, fille de François et de Marie Cécile Fontanet. Bouchère à Saint Germain.

Décédé à Saint Germain le 1 décembre 1907 à 67 ans.

**22 juin 1889 : Usine Neyroud Joanès.** Aliénation d'une parcelle de terrain communal vers le Pont de la gare pour établir une prise d'eau par le sieur Neyroud Joanès.

#### **6/ Société de la Vallée.**

**1882 : Barrage de la SA de la Vallée de Saint Germain.** Situé sur le Combet en amont du confluent avec la Semine.

Mr Milliat est autorisé à construire un barrage de dérivation des eaux du Combet pour la mise en service d'une usine sur la rive gauche, destinée à scier les pierres et marbres d'une carrière récemment découverte dans le canton de Nantua. En 1883 Mr Milliat n'a toujours pas terminé ses travaux.

#### **7/ Reygrobellet François.** Hôtelier à Saint Germain.

**19 octobre 1910 :** La visite des lieux a montré que le barrage était utilisé pour une scierie très ancienne à transformer appartenant au pétitionnaire et qui ne fonctionne pas actuellement est en maçonnerie et s'appuie sur la propriété de ce dernier en rive droite et sur celle de Mr Reybier Joanny en rive gauche. Les canaux d'amenée et de fuite existent et les eaux sont restituées à leur sortie de l'usine. La première usine existant en amont est celle de François Dury située à 460 mètres et en aval la première usine que l'on trouve est à 80 mètres appartenant à Mr Frédéric Tournier.

**Mai 1911 : Scierie François Reygrobellet, maître d'hôtel.** Demande au préfet la réglementation de l'usage de la force motrice qu'il emprunte au ruisseau le Combet pour la mise en fonctionnement d'une scierie qu'il possède à Saint Germain.

#### **8/ Moulin et scierie Egraz Alphonse.**

**Moulin à farine :** Propriété du sieur Egraz Alphonse en 1861.

**18 janvier 1861 : Scierie Alphonse Egraz.** Un arrêté préfectoral autorise Alphonse Egraz à construire une scierie sur le Combet à Saint Germain. L'eau destinée à son fonctionnement sera prise immédiatement en aval du moulin à farine et conduite par un canal d'une longueur d'environ 18 mètres. Après la scierie les eaux seront immédiatement rendues au Combet.

La nouvelle usine que le sieur Egraz se propose de mettre en jeu est située sur la rive droite du Combet tout près du confluent avec la Semine et en face de l'usine du Sieur Egraz Clément située sur la rive gauche du Combet. L'usine d'amont située à 18,60 mètres de distance est un moulin à farine appartenant au sieur Alphonse Egraz. Cette usine est mise en eau par une dérivation du Combet opérée sur la rive droite et dont l'origine se trouve en aval du pont du chemin de Saint Germain.

**Egraz Alphonse.** Né à Saint Germain le 28 mars 1826. Fils de Jean Claude et d'Agathe Maire.

-Mariage à Saint Germain le 19 juillet 1848 avec Rosalie Guinet, née à Saint Germain le 28 février 1827. Fille de Gaspard et de Françoise Savarin.

-Veuf il épouse en secondes noces sa belle le 14 mars 1864 à Saint Germain Césarine Guinet, née le 21 septembre 1828 à Saint Germain.

-Ses enfants du premier lit :

**Marie Césarine Egraz.** Née à Saint Germain le 11 septembre 1849.

Mariage à Saint Germain le 3 octobre 1872 avec Joseph Marie Emile Poncet, né à Saint Germain le 5 novembre 1849. Boucher à Saint Germain. Fils de Joseph Marie et de Marie Camille Maire.

**François Egraz.** : né en 1850, voiturier à Saint Germain.

**Marie Clarisse Egraz.** Née à Saint Germain le 12 décembre 1856. Aubergiste à Saint Germain.

Mariage à Saint Germain le 7 février 1885 avec son beau-frère Joseph Emile Marie Poncet, boucher à Saint Germain veuf de Marie Césarine Egraz.

**Marie Eugénie Egraz.** Née à Saint Germain le 23 juin 1859. Tailleuse à Saint Germain.

Mariage le 29 avril 1888 à Saint Germain avec Poncet Louis Céleste, né à Saint Germain le 18 janvier 1862, cultivateur à Saint Germain, frère de Joseph Marie Emile.

**Eugène Egraz** : Née à Saint Germain le 28 février 1861. Scieur à Saint Germain.

-Ses enfants du second lit :

**Marie Clémentine Virginie Egraz.** Née à Saint Germain le 19 juillet 1866. Institutrice demeurant à Saint Germain. Mariage à Saint Germain le 26 avril 1893 avec Joseph Marie Emile Poncet, son beau-frère, boucher aubergiste à Saint Germain veuf des deux sœurs de Marie Clémentine.

**Marie Elise Egraz.** Née à Saint Germain le 26 août 1868.

Mariage à Saint Germain le 7 juin 1894 avec Paul Ernest Sulpice Conord, né à Vernantois dans le jura le 24 mai 1869, douanier en poste à Saint Germain.

Achat du moulin et de la scierie par Mr Céruset.

#### **9/ Diamanterie Dalloz Bourguignon.**

**1895** : Mr Dalloz-Bourguignon demande l'autorisation d'établir un barrage sur la Semine pour y établir une taillerie de diamants.

#### **10/ Scierie Thévenin Louis.**

- **Thévenin Claude Louis.** Marchand de bois à la Voûte et à Saint Germain.

Né à Charix le 21 mars 1864.

Mariage avec Marie Benoît née le 4 mai 1867 à Peyriat.

Leurs enfants :

Marie Louise : née le 23 mars 1894. Décédée à Nantua le 21 juin 1985.

Albert : né le 10 mars 1896. Yvonne : née le 3 avril 1901. Décédée à Saint Julien le 8 septembre 1979.

- **Thévenin Eugène Clément.** Marchand de bois à la Voûte.

Né à Charix le 23 mars 1868. Mariage à Saint Germain le 19 novembre 1902 avec Marie Louise Joséphine Voillat, née à Saint Germain le 4 juin 1876, fille de Claude Voillat, marchand de bois à la Voûte et de Joséphine Humbert.

Leurs enfants :

-Anne, née en 1903.

-Marie Thérèse, née en 1906.

-César Etienne, né en 1908, marié à Champdor le 22 février 1936 avec Isabelle Hugonnet. Jean, né le 5 mai 1910, marié le 27 juin 1936 à Collonges au Mont d'Or (69) avec Suzanne Chomette.

-André, né en 1916.

**22 mai 1905** : Par pétition Mr Thévenin Louis, marchand de bois demande la réglementation de l'usine existante qu'il possède sur le Combet. Par arrêté du 13 mai 1905 le préfet a soumis la demande de Mr Thévenin à une enquête de 20 jours sur le territoire de laquelle le barrage doit être établi et une visite des lieux le 2 août 1905.

L'usine Thévenin très ancienne et non réglementée est située en rive droite à 20 mètres en aval du pont de 8 mètres construit sous le chemin N°33 et à 10 mètres à l'aval de l'usine Tournier et à l'amont de la scierie et moulin Céruset, diamanterie Dalloz.

A 3,80 mètres de la tête aval du pont existe formé par un banc de rochers, un barrage naturel avec vanne de prise d'eau de 1,25 mètres de largeur qui alimente l'usine Thévenin et les deux usines inférieures Scierie Céruset et Diamanterie Dalloz qui sont placées de telle sorte que le canal de fuite de l'usine supérieure sert de canal d'aménée à l'usine inférieure.

C'est sur l'emplacement du barrage actuel que sera construit le barrage projeté ayant sa crête 20 centimètres plus haut. Le canal d'aménée d'eau Thévenin sert également d'aménée aux deux usines inférieures et Mr Thévenin s'engage à ne rien changer à cette transmission.

### **13 juin 1905 à Bourg en Bresse.**

Rapport du conducteur divisionnaire des Ponts et Chaussées au sujet de l'agrandissement d'une usine riveraine du cours d'eau du Combet.

« Par pétition du 22 avril Mr Thévenin Louis, marchand de bois informe le préfet qu'il a l'intention de transformer et agrandir son usine située sur la rive droite du Combet et pour cela demande l'autorisation d'élargir le bâtiment actuel de son usine du côté du cours d'eau. Mr Thévenin avait demandé en outre la réglementation de son usine et avec les renseignements recueillis il résulte que les travaux à exécuter consistent à agrandir le bâtiment de l'usine d'une largeur de 4,60 mètres dans le lit du ruisseau. L'examen du plan et des profils fait ressortir que le pont situé immédiatement à l'amont de l'usine à 8 mètres d'ouverture, alors qu'en face de l'usine la largeur du ruisseau est de beaucoup inférieure et que dans cette partie le Combet roule des eaux sur des bancs de rochers établis en gradins.

**10 octobre 1911** : Homologation des travaux pour la construction du nouveau barrage.

### **11/ Tournerie Joux frères.**

**Joux Camille Alphonse.** Tourneur sur bois à Saint Germain avec ses frères.

Né à Echallon le 3.02.1866, fils de Jean François et de Marie Françoise Joux.

Mariage à Saint Germain le 11.04.1896 avec Marie Eugénie Tournier. Aubergiste à Saint Germain.

Décédé en 1931.

### **6/ Passerelle d'Arcisse.**

**28 juillet 1887** : Mr Marion, serrurier mécanicien à Bellegarde, s'engage à exécuter au prix et conditions du devis dressé par Mr Dor, agent voyer d'arrondissement une passerelle en fer qui sera placée sur la rivière Semine au lieu-dit « Vers les Moulins » en face de la gare de Saint Germain. Cette

passerelle exécutée sera rendue et posée dès que la pile qui doit la supporter aura été construite. La commune s'engageant à régler Mr Marion dès la fin des travaux de pose.

## 7/ Pont de Tacon.

**1/ Allombert Frédéric.** Né à Saint Germain le 13 novembre 1813. Fils de Claude François et de Marie Françoise Jarcellat.  
Mariage à Saint Germain le 4 avril 1842 avec Marie Rosalie Jarcellat, née le 20 octobre 1814, fille de Philibert et de Françoise Jacquot.

**19 août 1872 :** Mr Allombert Frédéric, propriétaire à Saint Germain demande l'autorisation de construire une scierie en rive droite sur une propriété qu'il possède le long de la Semine au lieu-dit « Pont de Tacon » sur la commune de Saint Germain. Il a obtenu du sieur Alphonse Turrel l'autorisation d'appuyer son barrage de prise d'eau sur la rive gauche de la rivière.

**25 août 1874 :** Le sieur Allombert est autorisé à établir un barrage fixe de dérivation pour la mise en jeu d'une scierie au Pont de Tacon. Les canaux d'amenée, de décharge et de fuite seront disposés de manière à écouler promptement les eaux qui seront rendues à la rivière sur la propriété du demandeur.

**2/ Stouvenel Alexandre.**

**18 septembre 1880 :** Demande l'autorisation d'établir un barrage dans le ruisseau du Tacon pour dériver les aux nécessaires à faire mouvoir une BLUTERIE qui sera construite sur la rive gauche de ce ruisseau sur Saint Germain.

La mise en eau du barrage serait établie à 107 mètres en aval d'un barrage autorisé pour la mise en jeu de moulins à chaux appartenant au pétitionnaire. Et à 204 mètres en amont d'un autre barrage autorisé pour la mise en jeu de moulin et scierie appartenant aussi au pétitionnaire.

## 8/ Hameau de Trébillet et de Coz (Montanges).

**En aval de Coz la Semine se jette dans la Valserine.**